

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 12 juillet 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 2, 3, 4 et 5 juillet 2018**

**2018 V. 429** Vœu relatif pour un Paris sans paille en plastique.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant la pétition « Interdisons les pailles en plastique en France #BasLesPailles » qui atteint près de 150 000 signatures ;

Considérant qu'en France 8,8 millions de pailles sont jetées par jour, uniquement dans l'industrie de fast food ;

Considérant que des alternatives à la paille en plastique existent : en bambou, en inox, en carton, en papier, en amidon de maïs biodégradable ... ;

Considérant l'action 4 du plan biodiversité « Paris collectivité exemplaire » voté par le Conseil de Paris en mars dernier ;

Considérant le devoir d'éco-exemplarité de l'administration ;

Considérant que les pailles sont la plupart du temps à usage unique ;

Considérant que les pailles par leur poids et leur taille sont peu recyclées et se retrouvent donc facilement dans la nature et en particulier dans les océans ;

Considérant que par leur taille, les pailles sont l'un des pollueurs les plus nocifs car facilement consommées par les animaux marins et les poissons ;

Considérant la campagne de l'ONU Environnement #OcéansPropres, visant à mettre fin aux déchets marins et en particulier au plastique dont les effets sont très néfastes pour la faune et la flore marine ;

Considérant que l'été est la période de l'année où la consommation de pailles est la plus importante ;

Considérant que l'été est une période de forte affluence touristique à Paris ;

Considérant que Seattle aux Etats-Unis et le Costa-Rica ont d'ores et déjà annoncé l'interdiction prochaine des pailles sur leurs territoires.

Aussi, sur proposition de David Belliard, Joëlle Morel et des élu.e.s du Groupe écologiste de Paris (GEP), au nom de l'exécutif,

Émet le vœu :

- Que la Ville se montre éco-exemplaire en supprimant progressivement la distribution de pailles en plastique dans les équipements municipaux en fonction des renouvellements de contrats et à l'exception des publics pour qui l'utilisation de la paille est nécessaire ;
- Qu'une sensibilisation soit faite auprès de tous les Cafés Hôtels Restaurants situés sur le territoire parisien afin qu'ils utilisent des alternatives à la paille en plastique ;
- Qu'une information soit faite sur les mobiliers urbains de la Ville incitant les Parisiennes et les Parisiens à préciser qu'ils ne souhaitent pas de paille dans leur verre.